

Compte rendu de l'après-midi thématique « Valorisation des Coproduits d'abattoirs »

Le jeudi 18 février 14h00

Lieu : Visioconférence

Personnes présentes : Y. Bochet, O. Vakoumé, C. Gagnor, C. Nayet, A. Castex, A. Pinzani, O. Lhermie, F. Reiner, P. Roucolle

Intervenants :

Didier Dumas, Directeur des Approvisionnements des sociétés Prodia- Provalt Jura- Provalt Savoie. Intervenant également pour le Syndicat des Industries Françaises des Coproduits animaux.

Anne Leboucher, Référent National et Expert international Sous-produits animaux, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Animation :

Claire Picard, Maison Régionale de l'Élevage PACA,

Valentin Noébès-Tourrés Chambre d'Agriculture 05, en relai.

Préambule :

Cette après-midi thématique se déroule dans le cadre du projet Viand'Alp, en réponse au souhait émis par les abattoirs lors du séminaire du 14 février 2020 d'aborder la thématique « gestion des coproduits d'abattage » de manière collective.

Les abattoirs du Massif Alpin sont confrontés à des hausses de coût d'élimination de leurs déchets. Ils souhaitent échanger ensemble, et avec leurs partenaires, pour comprendre et émettre des pistes de réflexion pour diminuer ces coûts.

Il était prévu que cette réunion soit organisée sous la forme d'un séminaire se déroulant à l'abattoir de Gap. Le contexte sanitaire rendant un tel évènement compliqué et incertain, c'est pourquoi nous nous sommes rabattus sur une après-midi en visioconférence.

Interventions (diaporama en complément du compte-rendu)

Présentation du Syndicat des Industries Françaises des Coproduits animaux, par Didier Dumas.

Questions :

Christel Nayet demande pourquoi à ce jour une faible proportion des coproduits est valorisée en engrais.

- ⇒ Ce n'est à priori pas le meilleur marché. Valoriser les coproduits engendre des coûts, qu'il faut équilibrer par des recettes. Le pet food est plus intéressant.
- ⇒ Anne Leboucher souligne qu'au niveau national, nous avons un déficit en matière organique pour la fertilisation. Au vu de cette demande, cette valorisation peut se développer dans le futur.

Olivier Lhermie témoigne pour l'abattoir de Gap. C'est un abattoir poly espèces, ce qui augmente à priori très fortement le prix de l'évacuation des déchets.

Valentin Noébès-Tourrés pose la question des abattoirs adhérents au SIFCO, qui traitent leurs coproduits. Que traitent-ils ? Sont-ils nombreux ?

- ⇒ A la connaissance d'Anne Leboucher, les abattoirs en France ne traitent que du C3, et ils ne sont pas nombreux. Ils ont pour la plupart recours à des entreprises spécialisées du type de Prodia, avec de lourds moyens de production.

Valentin pose la question de la raison de la chute brutale du cours des cuirs.

- ⇒ Les cuirs ont perdu de la valeur car la demande s'est effondrée. L'image du cuir s'est dégradée, les constructeurs automobiles n'en achètent donc plus. Et la Chine fait du protectionnisme sur ses marchés et a stoppé ses importations très importantes par le passé.

Présentation de la société Prodia et de ses activités, par Didier Dumas

Questions :

Olivier Lhermie pose la question des MRS. Combien de temps vont-elles encore exister ?

- ⇒ Anne Leboucher répond qu'à priori, en 2023, la liste des parties considérées MRS doit être diminuée. Seraient exclus Colonne vertébrale, amygdales et autres. Il s'agit d'une transition progressive vers la liste internationale, moins restrictive que la liste européenne. Cependant, cette évolution vers moins de restrictions est suspendue à l'absence de nouveaux cas. Si un nouveau cas est confirmé, les restrictions se durciront de nouveau.

Patrice Roucolle pose la question de l'alimentation des poissons. Pourquoi les sous-produits sont-ils acceptés dans cette filière, et pas dans l'alimentation animale ?

- ⇒ En France, il s'agit d'un blocage psychologique et sociétal... Nos farines sont exportées vers le Chili pour y nourrir des crevettes que nous consommons par exemple, mais le consommateur ne souhaite pas que les animaux soient nourris avec des sous-produits animaux. Surtout les bovins. D'autres pays ont dépassé ce clivage (ex : Gde Bretagne).

Patrice Roucolle pose la question de l'incinération. Qu'en est-t-il ?

- ⇒ L'incinération, pour de petites unités adossées à un abattoir, est une solution possible. Du côté du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, les agréments sont très faciles à obtenir. En revanche, les agréments sur l'aspect environnemental sont plus compliqués, et peuvent être un frein à ces projets.

Valorisation des Sous-produits animaux, présentation du cadre réglementaire par Anne Leboucher

Question d'Olivier Lhermie : Existe-t-il des collectivités qui valorisent les sous-produits d'abattoir ?

Il y a peut être des pistes du côté du Pays d'Auch. Mais ce n'est pas commun. En tout état de cause, la valorisation en compostage est techniquement faisable, et relativement simple. Concernant la méthanisation en revanche, il n'y a pas de technologie éprouvée à ce jour.

Présentation du projet Viand'Alp 2021 par Valentin Noébès-Tourrès

En bref, le projet Viand'Alp vise à recenser et accompagner les projets de valorisation de viande sur le territoire du massif alpin. Les abattoirs sont un maillon clé de cette filière.

Pour les aider, les thématiques problématiques relevées à ce jour sont :

- la valorisation des coproduits,
- la maintenance,
- le management,
- la formation.

Il est prévu dans le cadre du projet Viand'Alp 2021 d'organiser un ou plusieurs séminaires sur ces thématiques, pour aborder ces sujets de manière collective. L'objectif est, comme aujourd'hui, de faire intervenir des experts et des professionnels du domaine concerné afin de répondre aux questions des dirigeants d'abattoirs.

En 2021, suite à cette journée thématique autour de la valorisation des coproduits, un travail d'étude de faisabilité va être réalisé afin d'approfondir le sujet et de trouver des solutions de valorisation pour les différents abattoirs du massif.